

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France

Décision n° 2186 du 7 février 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Somme

NOR : INTJ2002814S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie des Hauts-de-France, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Somme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21827 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930011S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2020 :

Catenne	Christine	NIGEND : 151 343	NLS : 8 009 422
----------------	-----------	------------------	-----------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2020 :

Benoist	Damien	NIGEND : 243 119	NLS : 8 088 546
----------------	--------	------------------	-----------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2020 :

Lambert	Pierre	NIGEND : 220 833	NLS : 8 073 002
Harant	Julien	NIGEND : 305 895	NLS : 8 091 045
Vanbalinghem	Maxime	NIGEND : 319 957	NLS : 8 112 200
Carbonnel	Laura	NIGEND : 320 950	NLS : 8 093 146
Perez-Berjaud	Corinne	NIGEND : 205 365	NLS : 8 055 180
Germe	Matthieu	NIGEND : 243 670	NLS : 8 088 776
Dubois	Jean-Louis	NIGEND : 231 586	NLS : 8 078 624

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2020 :

De Neef	Jordan	NIGEND : 334 430	NLS : 8 133 743
Chollet	Nicolas	NIGEND : 369 102	NLS : 6 752 286
Vielle	Laura	NIGEND : 347 582	NLS : 8 093 609
Lanieszse	Caroline	NIGEND : 360 930	NLS : 8 144 168
Loeb	Nathanaël	NIGEND : 360 932	NLS : 8 144 177
Cochefert	Sandrine	NIGEND : 362 099	NLS : 8 144 490

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 février 2020.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
des Hauts-de-France,
commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Somme,
M. Frustié*